



Jean-Christophe GENET
Vincent THIBAUT
Notaires associés



TARIF INDICATIFS 2022 (*)

Acte d'acceptation de succession (dont 125,00 € droit d'enregistrement).....	245,00 € TTC
Acte d'option par le conjoint survivant (dont 125,00 € droit d'enregistrement)	245,00 € TTC
Acte de renonciation à succession (dont 125,00 € droit d'enregistrement)	245,00 € TTC
Attestation en dehors de tout dossier en cours.....	30,00 € TTC
Avis de valeur.....	96,00 € TTC
Bail commercial 1 % H.T. du montant du loyer C.C. sur la période avec un minimum de 600,00 € H.T.	
Certification de signature	24,00 € TTC
Consentement à adoption	240,00 € TTC
Contrat de mariage.....	260,00 € TTC
Donations entre époux (comprenant inscription au fichier ADSN)	360,00 € TTC
Etat des forces et des charges de succession et acceptation (dont 125,00 € pour l'état).....	605,00 € TTC
Forfait déplacement (moins de 30 km à la demande du client)	50,00 € HT
Forfait déplacement (entre 30 et 50 km à la demande du client)	70,00 € HT
Forfait déplacement (plus de 50 km moins de 200 km à la demande du client).....	100,00 € HT
Forfait déplacement (plus de 200 km à la demande du client)	200,00 € HT
Honoraires de Gestion locative	nous consulter
Honoraires Cession de fonds de commerce..... 1,25% du prix avec un minimum de 1.500,00 € HT	
Honoraires Cession de droit au bail..... 1,00% du prix avec un minimum de 1.200,00 € HT	
Mandat de protection future	340,00 € TTC
Médiation familiale, successorale ou autre : tarif horaire	120,00 € HT
Non rétractation dans le cadre d'une adoption (dont 125,00 € droit d'enregistrement).....	305,00 € TTC
Ordre irrévocable donné à une banque	48,00 € TTC
Pacte Civil de Solidarité	260,00 € TTC
Procuration authentique	entre 108 et 250 € TTC
Procuration sous seing privé	30,00 € TTC
Promesse de cession de fonds de commerce : provision de (dont 200,00 € H.T. d'honoraires ; 125,00 € droit d'enregistrement et 85,00 € de provision de constitution de dossier).....	450,00 € TTC
Promesse de vente : provision de (dont 200,00 à 300,00 € H.T. d'honoraires ; 125,00 € droit d'enregistrement et le solde en provision de constitution de dossier).....	465,00 à 600,00 € TTC
Remboursement de prêt sous seing privé auprès d'une banque	48,00 € TTC
Révocation de donation en époux	203,77 € TTC
Révocation / Modification de PACS.....	395,17 € TTC
Statuts de SCI (frais de greffe, insertion et honoraires TTC inclus – sans apports immob.).....	1.200,00 € TTC
Testament authentique (comprenant inscription au fichier ADSN)	190,00 € TTC
Testament olographe (comprenant inscription au fichier ADSN)	80,00 € TTC

Consultations

Les consultations pourront donner lieu au versement d'honoraires en fonction de la durée et de la difficulté de la consultation et/ou des recherches et du temps de rédaction de courriers et de documents (attestations, certificats, compte rendu....), outre le remboursement des débours pouvant être engagés par l'étude (dépenses pour le compte du client), sur la base d'un tarif horaire de 80,00 € HT.

(*) Article L444-4 du Code de Commerce - de la Loi n°2015-990 du 6 août 2015

Les notaires affichent les tarifs qu'ils pratiquent de manière visible, dans leur lieu d'exercice et sur leur site internet, selon les modalités fixées dans les conditions prévues.

(*) L'arrêté du 26 février 2016 fixant les tarifs réglementés des notaires est consultable sur demande auprès de l'hôtesse d'accueil.